

Séance du jeudi 2 mars 2023 à 20h

L'an deux mille vingt-trois, le deux mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints
André BECK, Dominique RISTORCELLI, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE,
Eléonore JEAN DIT PANNEL, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF
conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Alain MORILLON procuration à Richard LIEBY
Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ
Claude SCHULLER procuration à Raymonde SEILER

Absents excusés sans procuration : néant

En présence de Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents : 12

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 23/02/2023

6. Compte administratif 2022 – budget principal

Le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2022 dont le résultat se présente comme suit :

Section de fonctionnement

Résultat clôture 2021 : Excédent de fonctionnement : + 596 213,69 €
dont affectés à l'investissement 2022 : (-) 400 000 €
report en section fonctionnement 2022 + 196 213,69 €
- dépenses réalisées 2022 : (-) 1 410 774,05 €
- recettes réalisées 2022 :1 797 561,80 €
Résultat de l'exercice 2022 : + 386 787,75 €
Résultat de clôture 2022 avec le report des années précédentes : + 583 001,44 €

Section d'investissement

Résultat clôture 2021 : Déficit d'investissement : - 211 382,76 €
- dépenses réalisées 2022 : (-) 447 565,70 €
- recettes réalisées 2022: + 469 376,98 €
dont 400 000 € de report article 1068
Résultat de l'exercice 2022 : + 21 811,28 €
Résultat de clôture 2022 avec le report des années précédentes : - 189 571,48 €

Fonctionnement et investissement :

Résultat de clôture 2021 avec le report des années précédentes : + 384 830,93 €

dont affectés à l'investissement 2022 : (-) 400 000 €
Résultat de l'exercice 2022 : + 408 599,03 €
Résultat de clôture 2022 avec le report des années précédentes : + 393 429,96 €

Restes à réaliser : 134 350 €

Les articles comptables diffèrent entre la nomenclature comptable M14 (compte administratif 2022) et la nomenclature comptable M57 (budget 2023).

Les restes à réaliser 2022 sont affectés comme suit au budget 2023 :

Restes à réaliser			
M14	Compte administratif 2022	M57	Budget 2023
2031 – Frais d'étude	14 350 €	203 – Frais d'études	14 350 €
2135 – Aménagement de constructions	50 000 €	2135 – Aménagement de constructions	50 000 €
2151 – Réseaux de voirie	10 000 €	2151 – Réseaux de voirie	10 000 €
21311 – Hôtel de ville	10 000 €	2131 – Bâtiments publics	10 000 €
2313 - Constructions	50 000 €	213 – Immobilisations corporelles en cours	50 000 €
TOTAL	134 350 €	TOTAL	134 350 €

Suite à la sortie de Monsieur le Maire, Mme Pierrette KEMPF, 1^{ère} adjointe, devient présidente de séance.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité :

- approuve le Compte Administratif 2022.

Signatures : *Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF*

Certifié exécutoire –
Le Maire –
Christian FRANTZ



transmis à la sous-préfecture le 06/03/2023
affiché le 07/03/2023